



Qui a dit?

«Ce n'est pas de ma faute si cette élection tombe pendant la Fête des vendanges.»

- a. Noémie Jornod, Miss Fête des Vendanges.
- b. Raymond Clottu, candidat au Conseil d'Etat.
- c. Gérard Biétry, secrétaire de l'Association foraine de la Suisse romande.

Réponse: b (lequel n'a pas mis les pieds au Château le dimanche de l'élection)

«Ce nouveau règlement ne porte pas uniquement sur le plagiat, mais sur l'intégrité scientifique en général. Il mentionne donc d'autres infractions. (...) En résumé, ce règlement dresse la liste des infractions possibles, un peu comme le fait dans son domaine la Loi sur la circulation routière.»

- a. Pascal Mahon, vice-recteur de l'Université de Neuchâtel.
- b. Sam Blili, professeur à l'Université de Neuchâtel.
- c. Jean-Philippe Favre, président de la Commission technique d'éducation routière.

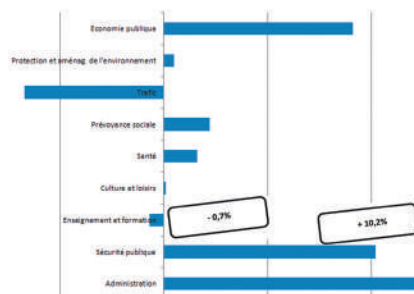
Réponse: a

«On reste parmi les bons élèves de l'OCDE. Ce n'est pas évident, car certains pays se donnent les moyens pour figurer en bonne position.»

- a. Matthis Behrens, directeur de l'IRD.
- b. Jean-Claude Marguet, chef du SEO.
- c. Cristina Gaggini, directrice romande d'économiesuisse.

Réponse: b

«Alors qu'à Neuchâtel, les moyens...»



(Variations des domaines entre budgets 2014 et 2015, d'après l'infographie de François Allanou, Arcinfo.)

- a. Jean-Claude Marguet, chef du SEO.
- b. Patrick Siron, président du Syndicat des agents de police neuchâtelois.
- c. Alain Ribaux, président du Conseil d'Etat

Réponse: d

«C'est un résultat encourageant.»

- a. Stan Wawrinka, tennisman.
- b. Alain Ribaux, président du Conseil d'Etat.
- c. Brady Dougan, directeur du Crédit Suisse.

Réponse: b (évoquant le budget de l'Etat 2015)

«Chacun a sa perception de la vérité, de la réalité, je suis comme tout le monde. Je respecte le mensonge des autres, comme je respecte le fait que parfois la situation soit différente de celle que je vis, que je ressens ou de ce que les autres vivent ou ressentent.»

- a. Paulo Coelho, sorte de romancier brésilien.

- b. Jean-Claude Van Damme, sorte d'alchimiste belge.

- c. Frédéric Hainard, sorte de Van Damme neuchâtelois.

Réponse: c

«A Neuchâtel, ça allait. A Lausanne, ça passait tout juste. A Genève, ça coïncidait. Et à Paris, où j'ai vécu deux ans et demi, ça posait vraiment problème.»

- a. Dieudonné M'bala M'bala, humoriste, acteur et militant politique¹.
- b. Bulat Chagaev, ancien président de club de football.
- c. Karim-Frédéric Marti, candidat au Conseil d'Etat.

Réponse: c (à propos de la consonance arabe de son prénom)

¹ D'après Wikipédia

«Il faudra attendre entre 5 et 10 ans pour tirer les enseignements de ces adaptations et voir s'il convient ou non de prendre d'autres options politiques.»

- a. Elisabeth Teissier, astrologue.
- b. Olivier Isler, gérant de l'interprofession Tête de Moine.
- c. Monika Maire-Hefti, cheffe du DEF.

Réponse: c

Evaluateur précoce

Le mercredi 17 septembre paraissait dans l'*Impex* un article d'une pleine page tirant le bilan de la manifestation Capa'cité... le jour même où les élèves du dernier cercle scolaire s'y rendaient

sous la houlette de leurs enseignants! L'article ayant été rédigé la veille de sa parution, on peut donc considérer que dans l'esprit du journaliste (et/ou des organisateurs) la manifestation était déjà terminée... un jour avant son terme officiel. Etonnant, non?

Ainsi avons-nous pu lire, relaté au passé et avec les superlatifs de circonstance, l'avis du président de Capa'cité, Jean-Claude Baudoin, alors même que la ville fourmillait encore d'apprentis appliqués, de formateurs affairés et de visiteurs enthousiastes, tous acquis à l'intérêt de l'exercice. Et les élèves, premiers concernés par l'opération, découvraient, sans le savoir, une manifestation virtuellement terminée...

Ah! On nous dit dans l'oreillette que Capa'cité 2016 sera un événement «absolument génial!», une vraie réussite. Toujours en avance, on vous disait... (sl)



Regards croisés

A la question: «Si vous pouviez changer quelque chose au niveau du canton,

que feriez-vous?», le banquier Hans Pieren¹ répond: «La primauté des cotisations pour la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel.» Et nous répondons: «Le taux d'imposition des revenus des banquiers.» Hans Pieren déclare: «La majorité des députés du Grand Conseil étant des fonctionnaires, donc directement concernés par la question de [la] recapitalisation de la caisse de la fonction publique, le dossier n'avance pas, alors qu'il y a urgence à trouver une solution.» Et nous déclarons que la confiance qu'accorde Hans Pieren aux députés pour que ceux-ci remplissent leur mandat électif dans l'intérêt de tous les citoyens est aussi mince que la contribution des banquiers au progrès social... (sl)

1 Responsable de la succursale neuchâteloise de Piguët Galland & Cie SA, interrogé dans *Repères* no 170, septembre 2014.

RECIF lance un programme pilote d'intégration des enfants en pré-scolarité

Avec le soutien de la ville de Neuchâtel, RECIF lance un programme pilote d'intégration des enfants en préscolarité. Les nouveaux locaux, rue de la Cassarde 22 à Neuchâtel, ont été inaugurés le mardi 16 septembre dernier.

RECIF est une association créée à Neuchâtel en 1994 par un groupe de femmes immigrées et suisses. Cette association s'adresse à toute femme qui cherche un lieu de rencontres propice aux échanges, qui souhaite acqué-

rir des connaissances pratiques facilitant son intégration. RECIF propose des cours de français, une formation d'aide-ménagère, des permanences d'accueil et de santé, divers ateliers et des activités ponctuelles. Plus d'infos: www.recifne.ch. (com./réd.)

Innover en éducation

La HEP-BEJUNE organise une conférence-débat sur le thème «Innover en éducation», donnée par Marcelo Giglio en dialogue avec une table ronde composée de Patricia Groothuis, chercheuse et formatrice; Francine Marchand, enseignante; Marie-Paule Matthey, formatrice; Patricia Rothenbühler, enseignante et formatrice; Pascale Sauthier, enseignante; Alexia Stumpf, chercheuse; Ariane Tonon, responsable de la formation continue, HEP-BEJUNE.

Cette conférence exposera plusieurs expériences innovatrices réalisées dans des écoles neuchâteloises et bernoises, ainsi qu'à la HEP-BEJUNE. Sous forme de dialogue avec les invitées, Marcelo Giglio présentera différentes dimensions des innovations éducatives, plusieurs résultats de recherche-innovation avec des exemples concrets et des réflexions sous les angles pratiques et scientifiques pour l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que pour la formation initiale et continue des enseignants. Mercredi 29 octobre, de 14 h à 16 h à Bienne. Plus d'infos: www.hep-bejune.ch. (com./réd.)



«Malgré un contexte difficile, le Conseil d'Etat souhaite pouvoir continuer à reconnaître l'engagement de la fonction publique. Il renonce en conséquence à introduire des mesures de blocage ou de diminution salariale. Une progression des traitements liée à l'ancienneté est donc prévue pour les prochaines années.»

Pierre Graber

Pour un peu... on remercierait!

«L'effet des adaptations individuelles de traitement sur la masse salariale de l'Etat devra se limiter à un taux de progression annuel de 0,5% afin de correspondre à l'estimation de l'accroissement à moyen terme des revenus de l'Etat.»

► Dans sa lettre aux collaboratrices et collaborateurs de l'Etat, le Conseil d'Etat livre une si éclatante démonstration de l'usage de la langue de bois que bien peu de nos collègues ont perçu la grave menace qu'elle recelait pour celles et ceux qui n'ont pas encore atteint le plafond de leur rémunération¹. Roulé dans la farine avec tant de délicatesse, le bon peuple serait mal venu de protester; au contraire, il devrait apprécier la performance artistique et remercier d'être si élégamment appelé à contribuer au renflouement des caisses de l'Etat.

Retour à la vraie vie

Elle s'appelle Julianne², elle a 28 ans et enseigne depuis six ans à des enfants de 4 à 6 ans. Son conjoint et elle ont prévu de se marier prochainement pour fonder une famille. Ils ont fait appel à une connaissance – un ami de leurs parents – travaillant dans les assurances pour les aider à envisager l'avenir. L'assureur prend en compte les salaires du couple, ainsi que leur évolution; c'est assez hasardeux pour son salaire à lui (avec une probable progression en phase avec l'inflation); par contre, c'est assez facile pour celui de la jeune femme avec la grille de l'Etat. Les nouvelles sont assez rassurantes; s'ils ne pourront pas s'offrir des folies, le budget esquissé devrait permettre à leur famille un développement harmonieux (peut-être même, avec un peu de chance, dans quelques années, une accession à la propriété).

Chouette, sauf que... maintenant que le syndicat a mis en musique la partition du Conseil d'Etat, ça grince sérieusement. En effet, alors que la jeune femme s'attendait à voir son salaire mensuel (brut³) s'élever de plus de 420 francs dès janvier prochain, la mesure décidée par le Conseil d'Etat limitera sa hausse à moins de 50 francs. Sur l'année 2015, c'est près de 5000 francs de perdus (techniquement, c'est un manque à gagner... ça change quelque chose pour vous?).

Julianne ne renoncera probablement pas à fonder une famille, mais elle se sent victime de décisions prises par des gens qui n'ont qu'une idée purement théorique des montants qui constituent la réalité de son budget.

Une belle jambe

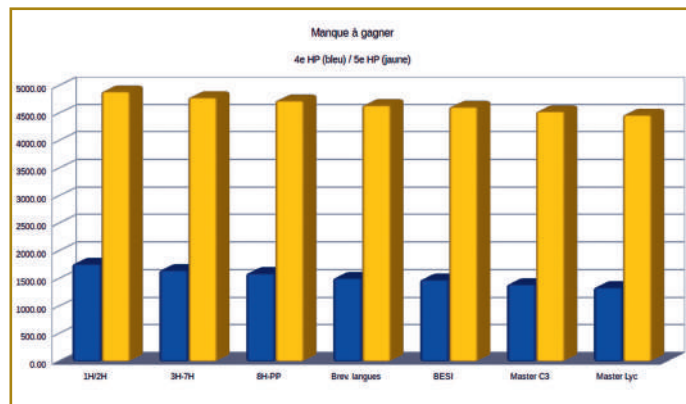
Le beau discours du Conseil d'Etat n'ouvre hélas aucune perspective favorable pour l'avenir. Il se contente de passer la brosse à reluire: «Nous entendons (relever le défi) avec votre appui et nous profitons de la présente pour vous remercier chaleureusement de l'investissement consenti jour après jour en faveur de l'Etat de Neuchâtel.»

Julianne tire toutefois déjà une morale de cette triste histoire: à l'avenir, elle participera aux élections (que certains⁴ s'ingéniaient à lui présenter comme des pièges à cons⁵).

Pour illustrer le propos

Le graphique ci-dessous illustre le manque à gagner imposé par les mesures du Conseil d'Etat pour l'année 2015⁶.

D'une part, on remarque que les bas salaires (enseignants de 1H/2H, tout à gauche) sont ceux qui perdent le plus (cherchez la logique!); d'autre part, que le passage en 5e haute-paie (comme en 10e) aboutit à un manque à gagner monstrueux (colonnes jaunes).



Tous à Fontainemelon !

Le tableau dépeint ici justifie une intense mobilisation du corps enseignant de notre canton. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre le 19 novembre à la Salle de spectacles de Fontainemelon et faites-vous accompagner par vos jeunes collègues (il y a probablement déjà une affiche dans votre salle des maîtres; si ce n'est pas le cas, téléchargez-en une sur le site).

1 Pour les enseignant-e-s, cela se produit après 12 ans (une année et demie à l'échelon 0, puis 10 hautes-paies).

2 Prénom d'emprunt.

3 Dans le cas exposé, le salaire mensuel net sera porté à env. 4500 francs au lieu de 4850 francs.

4 Au fait, y auraient-ils intérêt?

5 Pardon pour le terme, mais les mesures imposées à nos jeunes collègues sont plus indécentes encore!

6 Passage de 3e en 4e haute-paie (en bleu), de 4e en 5e (en jaune).

Les Enseignants appréciés

Pièce en un acte et cinq scènes – Auteur inconnu¹

PERSONNAGES:

JEAN-CLAUDE, chef des prestataires de services

ALAIN, sous-chef

PIERRE, porte-parole des exécutants réflexifs

JUDITH, porte-parole des clients

PHILIPPE, exécutant satisfait

PASCAL, messenger²

ACTE 1, SCENE PREMIERE

JEAN-CLAUDE, ALAIN

JEAN-CLAUDE

Beaucoup d'enseignants déplorent le manque de reconnaissance dont souffre leur profession. Un manque de reconnaissance qui provient notamment du fait que la qualité de leur travail n'est pas assez mise en valeur. Les évaluations permettront de combler cette lacune, elles seront l'occasion de valoriser leurs compétences.

ALAIN

La régionalisation de l'école nous permet de mettre en place une évaluation plus efficiente, plus équitable et plus harmonisée.

SCENE II

PIERRE, ALAIN, JUDITH

PIERRE

Nous n'avons pas été associés à l'élaboration de ces documents. Mais ils nous ont été présentés, et les remarques que nous avons émises ont été prises en compte. Il n'y a rien de choquant à évaluer les compétences des enseignants, comme cela se fait dans de nombreuses professions. C'est aussi l'occasion de relever leurs mérites.

ALAIN

L'évaluation des compétences professionnelles est déjà pratiquée au sein de l'administration. Elle a pour but non pas de contrôler, encore moins de sanctionner, mais de permettre de dire ce qui va et ce qui ne va pas, et cela tant pour le collaborateur que pour son supérieur hiérarchique. L'objectif ultime, dans le cas qui nous occupe, c'est d'améliorer sans cesse la qualité de l'enseignement, et donc la formation des enfants.

JUDITH

Il était temps! Nous défendons cette idée depuis une quinzaine d'années. Il ne s'agit en aucun cas de contrôler les enseignants, mais de leur permettre de s'améliorer, de renforcer leurs compétences. Et pour les enseignants qui connaissent des difficultés – ces enseignants existent –, de les aider à les surmonter et de leur donner des moyens pour le faire. Ces évaluations auront également pour mérite de rassurer les parents. Car il est inacceptable que certains enseignants, comme c'était le cas jusqu'à présent, travaillent parfois pendant vingt ans sans voir passer dans leur classe un inspecteur ou un membre de la direction de leur école.

SCENE III

PHILIPPE

PHILIPPE

Ça fait du bien de pouvoir s'exprimer et d'être écouté. On a vite tendance à vivre ça comme un contrôle, pour ne pas parler d'inquisition. Je m'y suis prêté volontiers, car en plus de vingt ans de métier, je n'ai eu droit qu'à de très rares visites de la direction, ce qui est dommage. Tout s'est très bien passé. J'ai pu faire part de mon sentiment, de mes satisfactions comme de mes soucis et de mes besoins, j'ai pu dire que les conditions de travail ne sont pas toujours faciles. Durant le passage de la direction lors d'une leçon, j'ai également eu l'occasion de montrer mes compétences professionnelles. L'entretien s'est révélé très fructueux. Il a duré une heure et demie, ce qui nous a permis de vraiment bien échanger. J'ai perçu l'évaluation comme une aide, et je crois qu'il en est de même pour mes collègues, dont beaucoup ont été surpris que cela se passe si bien.

SCENE IV

JEAN-CLAUDE

JEAN-CLAUDE

Je confirme que les évaluations prendront beaucoup de temps aux directions d'écoles. Mais elles en feront aussi gagner, puisqu'elles permettront de repérer des problèmes qui, parfois, demandent bien plus de temps qu'une évaluation pour être réglés.

SCENE V

TOUS

Ils sortent, un sourire discret aux lèvres, en rallumant leurs portables et prennent congé les uns des autres avec chaleur et entrain.

¹ Plus exactement, il n'a pas souhaité se faire connaître. Et nous respecterons son vœu.

² Tant les prénoms des personnages que les propos qui leur sont attribués sont repris tels quels d'un article de l'*Impex* intitulé «Les enseignants seront évalués», paru le 30 août 2014.

Demandez et vous obtiendrez

► Un article du *Courrier neuchâtelois* se faisait l'écho à la rentrée des demandes adressées par les parents aux directions d'école à propos de l'enclassement de leur(s) enfant(s). Le journaliste posait finalement la question suivante: «Les parents sortent-ils de leur rôle en intervenant ainsi dans le cadre scolaire?»

En lisant les propos de différents directeurs et trices, on se dit que la question à poser aurait dû être tout autre.

En effet, les réponses se distribuant entre l'extrême sollicitude («Intégrer les demandes des parents relève d'un travail de fourmi») et la rigueur¹

extrême («Si nous entrons en matière sur les demandes de parents, nous ne pouvons plus garantir une équité de traitement» – «L'école doit être souveraine chez elle») en passant par une attitude pondérée et bienveillante (J'examine les demandes «qui facilitent la vie des familles et ce d'autant plus si elles sont synonymes de plus-value pour le collégien»), les disparités entre les cercles (une fois encore) sautent à la figure du lecteur le moins averti.

Comment, dans un canton de l'échelle du nôtre, se peut-il que des directions appliquent les règles avec de telles dif-

férences? Comment, dans notre belle région scindée en sept cercles plus modernes et dynamiques les uns que les autres, se peut-il que les autorités locales puissent définir (ou laisser les directions s'en occuper) des politiques aussi radicalement différentes à l'égard des demandes des familles? Comment se peut-il qu'un journaliste collecte autant de témoignages et passe à côté du vrai sujet? Bon, ça fait déjà trois questions. Trop pour les lecteurs du *Courrier neuchâtelois*? (sl)

¹ Certains diraient même «rigidité»...